

APEF Louhossoa - Cambo

Votre référent : Nathalie LEGOFFE

Adresse : 80 Z.A Porte du Labourd 64250 Louhossoa

Tél : 05 64 11 56 84

Email : louhossoa@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée : SAP880361332

Structure agréée : SAP880361332

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

BUS TXIK TXAK

Accès PMR : Oui

Autorité administrative :

DDETS : Cité administrative Boulevard Tourasse, 64000 Pau, France

Zone d'intervention :

Ainhoa, Ascarat, Ahaxe, Bidarray, Cambo-les-Bains, Espelette, Halsou, Hélette, Iholdy, Irissarry, Irouléguy, Ispoure, Itxassou, Jatxou, Larressore, Lasse, Louhossoa, Macaye, Mendionde, Ossès, Saint-Etienne de-Baigorry, Saint-Jean-le-Vieux, Saint Jean-Pied-de-Port, Saint-Martin-d'Arrossa, Saint-Pée-sur-Nivelle, Souraide, Uhart-Cize, Ustaritz.

Liste des partenariats et conventionnements :

CARSAT, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, RAM, France Douche,

DDETS : Cité Administrative Boulevard Tourasse 64000 Pau

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'une **maltraitance** à l'encontre d'une personne vulnérable, contacter le numéro d'urgence national 3977 (personnes âgées et handicapées) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

**TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *****APEF LOUHOSSOA - CAMBO**

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	28,64 €	31,50 €	15,75 €
Bien-être	29,55 €	32 50 €	16,25 €
Evasion	33,64 €	37 00 €	18,50 €
Ponctuel	40,91 €	45 00 €	22,50 €

AIDE A DOMICILE			
Aide + Accompagnements	29,55 €	32,50 €	16,25 €
Aide + Accompagnements ponctuel	33,64 €	37,00 €	18,50 €

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	27,18 €	29 90 €	14,95 €
Garde d'enfants + 3 ans	27,18 €	29 90 €	14,95 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	31,82 €	35,00 €	17,50 €

BRICOLAGE			
Ponctuel	49,09 €	54,00 €	27,00 €

JARDINAGE			
Régulier	45,00 €	54,00 €	27,00 €
Ponctuel	49,17 €	59,00 €	29,50 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Démarches administratives	32,50 €	29,55 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Soins et promenade d'animaux de compagnie (***)	32,50 €	29,55 €	Présence et vigilance à domicile	37,00 €	30,83 €
Soutien scolaire	37,00 €	33,64 €			
Oscar (aide financée / les caisses de retraite Carsat)	33 00 €	30,00 €			

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts. (***) Pour personnes dépendantes.

Frais de gestion administrative mensuels : 20,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,10 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

E.P.I (équipements et protections des salariés) : inclus dans les prix affichés

Frais d'étude et d'ouverture de dossiers : OFFERTS

DEVIS GRATUITS



DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *

Détente	Bien-être	Evasion
---------	-----------	---------

Aide à domicile *

MENAGE				ENTRETIEN DU LOGEMENT			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X	Nettoyer les sols et faire les poussières			
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle		X	X	Nettoyer les sanitaires et les points d'eau			
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)		X	X	Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires,)			
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle		X	X	Faire les lits et changer les draps			
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X	Ranger et organiser les pièces			
Faire les lits		X	X	GESTION DU LINGE			
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X	Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison			
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X	Effectuer des travaux simples de couture			
Cirer et ranger les chaussures			X	GESTION DES REPAS ET COURSES			
REPASSAGE				Organiser les repas (mettre la table, servir et débarrasser, ...)			
Repasser et ranger les vêtements		X	X	Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)			
Repasser et ranger les matières délicates		X	X	Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)			
Repasser et ranger le linge de maison		X	X	Ranger et conditionner les produits achetés			
ENTRETIEN DU LINGE				ENTRETIEN CADRE DE VIE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X	Nettoyer les fenêtres et les vitres			
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X	Entretien des plantes de balcon, terrasses et jardinières			
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X	Vider et sortir les poubelles			
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X	Maintenir une vigilance au domicile			
Entretien de la literie, des voilages et rideaux			X	Soins et promenades d'animaux de compagnie **			
Apporter et récupérer au pressing			X	ACTIVITES ET SORTIES			
Effectuer des travaux simples de couture			X	Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc. ***			
GESTION DES COURSES				Aider aux tâches administrative			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X	CONFORT ET BIEN ETRE			
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X	Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) **			
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X	* Prestations relevant du régime de la déclaration en mode prestataire.			
PREPARATION DES REPAS				** Service réservé uniquement aux personnes dépendantes.			
Préparer des repas simples		X	X	*** Service réservé uniquement aux personnes temporairement dépendantes.			
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X				
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE							
Vider, sortir et rentrer les poubelles			X				
Entretien des plantes		X	X				
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X				
Entretien de la terrasse et du mobilier de jardin			X				
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X				

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

Garde d'enfants *

Enfants de + 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****
-----------------------	---	---------------------

Jardinage / Bricolage

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X
COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X		X
SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	X		X
Organiser les siestes	X		X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Accompagner à la propreté	X		X
Accompagner au bain, à la douche	X		X
Accompagner dans la petite toilette	X		X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X
Gérer les changes	X		X
Garder les enfants malades	X	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X	X
Aider aux devoirs	X	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X

* 3 enfants maxumum par intervention

** Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

La tonte
Le désherbage
Le ramassage des feuilles
Le débroussaillage
La plantation de petits végétaux
La taille des haies, arbustes et arbres
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Le déneigement des abords immédiats du domicile
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
L'entretien régulier des allées et des terrasses
Le traitement des arbres et des arbustes
L'application d'engrais et/ou d'amendements
L'arrosage manuel des végétaux,
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
LE POTAGER
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
LE BRICOLAGE
Démonter, monter des meubles simples
Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée)

Attention : La taille ou l'égavage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).



GRILLE TARIFAIRE AIDE et ASSISTANCE

MODE MANDATAIRE

Assistant de Vie A Accompagnement en mode mandataire de la personne pour ses activités de la vie courante	Assistant de Vie B Accompagnement en mode mandataire de la personne pour ses activités de la vie courante et des actes essentiels de la vie quotidienne	Assistant de Vie C Accompagnement et Assistance en mode mandataire de la personne pour ses activités de la vie courante et des actes essentiels de la vie quotidienne
---	---	---

APEF LOUHOSSOA - CAMBO

Tarifs (1) applicables au 01 janvier 2026

TARIFS JOUR

Assistant de Vie	A	B	C
Prestation de Maintien à domicile entre 8h et 20h			
Exemples de tarifs horaires (incluant le salaire brut de l'assistant de vie, les charges et contributions sociales, les congés payés ainsi que les frais de gestion et de mandat) (1) (3)	33,50€	35,80€	37,50€
Exemples de tarifs horaires après avantage fiscal éventuel (1) (2)	16,75€	17,90€	18,75€
Dont salaire brut horaire de l'assistant de vie et incluant les charges et contributions sociales	17,81€	19,57€	21,94€
Dont frais de gestion et de mandat par heure HT (3)	13,07€	13,52€	12,97€
Dont TVA sur frais de gestion et de mandat par heure (3)	2,62€	2,71€	2,59€

TARIFS NUIT

Prestations de Garde de nuit de 20h à 8h

dont 8 heures de présence responsable (4)

Exemple de tarifs pour une nuit (incluant le salaire brut de l'assistant de vie, les charges et contributions sociales, les congés payés ainsi que les frais de gestion et de mandat) (1)	252,32€
Exemple de tarifs après avantage fiscal éventuel (1) (2)	126,16€
Dont salaire brut de l'assistant de vie incluant les charges et contributions sociales	175,52€
Dont frais de gestion et de mandat HT	64,00€
Dont TVA sur frais de gestion et de mandat	12,80€

Taux de TVA appliquée: 20% (taux en vigueur applicable en France Métropolitaine)

Aucun frais d'adhésion, de dossier ou de présélection et présentation de candidats

(1) Estimation incluant le salaire horaire brut du salarié, les congés payés ainsi que les charges et contributions sociales, auxquels s'ajoutent les frais de gestion et de mandat APEF. Cette estimation est réalisée sous réserve des conditions d'emploi de son salarié par le particulier-employeur (le salaire de l'intervenant étant librement déterminé par le particulier-employeur dans le cadre du contrat de travail négocié avec son salarié) et des majorations applicables correspondants aux minimums conventionnels (sous réserve d'évolution) établis par la convention collective nationale du particulier employeur et est susceptible d'évolution à tout moment selon la législation en vigueur. Ces données chiffrées n'ont qu'un caractère indicatif et seront fonction du bulletin de paie qui sera établi chaque mois et validé par le client, des taux de cotisations déterminés par les organismes sociaux et étatiques compétents ainsi que de la législation en vigueur en la matière susceptible d'évolution à tout moment. Le salaire de l'intervenant est reversé par APEF au salarié du particulier-employeur au nom et pour le compte de ce dernier dans le cadre du contrat de mandat.

(2) Avantage fiscal éventuel. Selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du CGI

(3) Les frais de gestion et de mandat dus sont calculés à l'heure sur la base du nombre d'heures de travail effectuées par le ou les salariés du client du particulier-employeur sur le mois civil considéré.

(4) Les heures de présence responsable sont celles durant lesquelles le salarié peut utiliser son temps pour lui-même tout en restant vigilant pour intervenir s'il y a lieu.

Majorations :

Intervention le jour de repos hebdomadaire: majoration de 25%

Interventions réalisées les jours fériés non-chômés : majoration de 10%

Interventions réalisées un jour férié chômé (1er mai) : majoration de 100%

Entre 40h et 48h par semaine avec le même intervenant : majoration de 25%

Au delà de 48h par semaine avec le même intervenant : majoration de 50 %

Majorations applicables sur le salaire brut (incluant les charges et les contributions sociales) correspondants aux minimums conventionnels (sous réserve d'évolution) établis par la convention collective nationale du particulier employeur, sous réserve des conditions d'emploi de son salarié par le particulier-employeur, les éléments de salaire de l'intervenant étant librement déterminés par le particulier-employeur dans le cadre du contrat de travail négocié avec son salarié.

Les majorations dues en cas d'intervention un jour férié chômé ou non chômé seront appliquées dès le début des interventions y compris si celles-ci commencent un jour ouvrable.

Dans l'hypothèse où les interventions réalisées amèneraient à un cumul de majorations, la majoration la plus élevée s'appliquera.

Participation aux frais de transport: une participation aux frais de transport du ou de vos salariés pourra être appliquée si ces salariés utilisent les transports en commun. A titre indicatif, 50% de l'abonnement mensuel est à la charge de l'employeur. Ce montant pourra être proratisé si le salarié réalise moins de 17,50 h/semaine chez le client considéré.

Modes de paiement: Pélèvement automatique SEPA, CESU préfinancés ou chèque bancaire.

APEF étant déclarée auprès de la préfecture, nos clients peuvent bénéficier d'un éventuel crédit d'impôts de 50% des sommes dépensés selon les conditions en vigueur de l'article sexdecies du CGI.

Mentions Légales Agence: SAS ANG/AILES AT HOME au capital de 2 000 €- Immatriculée au RCS de Bayonne - Siret 88036133200013- Siège Social : ZA Porte du Labourd- 80 Route de BIDARRAY - 64250 LOUHOSSOA
Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise.